

DÉLIBÉRATION n° 2026-07-04-11

Le conseil d'administration, en sa séance du 04/07/2026,
sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe THIELLAY,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

OBJET : Campagne d'emplois 2026

Le conseil approuve la campagne d'emplois complémentaire 2026 du titre 2, telle que présentée dans la note « Eléments relatifs à la campagne d'emplois complémentaire 2026 » annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 30

Majorité des présents et représentés : 15

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 30 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 04/07/2026

Jean-Philippe THIELLAY
Président du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 21/07/2026

ELEMENTS RELATIFS A LA CAMPAGNE D'EMPLOIS COMPLEMENTAIRE 2026

Rappel de la campagne d'emplois 2026 présentée et validée en Conseil d'Administration d'octobre 2025 suite à la commission scientifique du 22/9/25 et au CSAE du 25/9/2025 :

- Ouverture d'un poste de Professeur (PR) en droit public suite au recrutement infructueux de l'année passée ;
- Ouverture d'un poste de MCF en science politique ;
- Ouverture d'un poste de MCF en histoire.

Les comités de sélection ont désigné leurs candidats et le classement pour les trois postes a été approuvé en conseil d'administration restreint le 11/06/2026.

Nouveaux besoins identifiés :

1/ L'enseignante, en charge du cursus franco- allemand, a sollicité une disponibilité pour convenances personnelles au 01/09/2026.

A l'issue d'une première réunion de sélection des candidatures (17 candidatures recevables au total) le 30/04/2026, les membres de la commission d'affectation ont décidé d'auditionner six candidats. A l'issue de l'audition du 21/05/2026 des six candidats, le jury a décidé à l'unanimité de classer trois candidats qui ont démontré à la fois les aptitudes à l'enseignement d'un public étudiant franco- allemand dans le cursus de Sciences Po Aix et la volonté de s'engager dans la gestion pédagogique de ce cursus exigeant.

2/ L'Institut va renforcer sa préparation au concours de recrutement direct des magistrats administratifs via une « Prépa Talents Magistrats TACAA ». Ainsi, deux recrutements de maitres de conférences associés sont nécessaires.

Le/la candidat(e) recruté(e) pour trois années à mi-temps, membre des juridictions administratifs, délivrera des cours de méthodologie de la note contentieuse à raison de 64 heures de cours magistraux, dispensés en ligne, normalement le samedi, et assurera la préparation et la correction d'une douzaine de dossiers de note contentieuse dans l'année.

Le/la deuxième candidat(e) recruté(e) également pour trois années à mi-temps, membre des juridictions administratifs (idéalement du Conseil d'Etat), assurera la présentation de l'actualité juridique, à raison d'un total de 64 heures de cours magistraux en ligne, normalement dispensés en dehors des heures de travail (le samedi ou le soir) et la préparation des élèves de la classe Talents admissibles aux épreuves d'admission du concours.

Les profils de poste ont été discutés et approuvés lors de la commission scientifique réunie le 10/06/2026 et un avis favorable à l'unanimité des membres du CAR a été donné lors de sa séance du 11/06/2026.

3/ Une maîtresse de conférences en économie a sollicité une disponibilité pour convenances personnelles au 01/09/2026.

Il a été décidé d'ouvrir un poste de maitre de conférences associé pour une année à temps plein pour la remplacer.

Le profil de poste a également été discuté et approuvé lors de la commission scientifique réunie le 10/06/2026 et un avis favorable à l'unanimité des membres du CAR a été donné lors de sa séance du 11/06/2026.